



SNEP



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

DOSSIER RÉALISÉ PAR :

Polo Lemonnier, Alain Briglia, Nathalie Bojko,
Coralie Benech, Benoît Chaisy

LE SNEP-FSU EN PERMANENCE À VOS CÔTÉS !

A chaque moment de votre carrière (promotions, mutations...) les élu-es du SNEP-FSU sont là pour vous informer, suivre vos dossiers et veiller au respect de vos droits. C’est en amont, pendant et à la suite des commissions paritaires (Commissions Administratives Paritaires, Formations Paritaires Mixtes...) qu’ils interviennent pour que les décisions prises à votre égard soient conformes aux règles et aux statuts. D’ailleurs dans beaucoup de CAP ou FPM ce sont les seuls élus à avoir préparé et à intervenir pour défendre la profession. Mais ils, elles sont aussi « au travail » dans les instances comme les Comités Techniques ou Conseils Sup pour porter les revendications sur le nombre de postes, les textes sur les programmes ou les réformes du systèmes éducatifs dans les délégations FSU. Ce sont donc vos élu-es SNEP-FSU qui sont en permanence à vos côtés et défendent le droit de chacun dans le respect de l’intérêt général et vos élus avec la FSU qui agissent sur le plan plus général, nous souhaitons rendre visible ce travail et ces engagements à chaque niveau (départemental, académique et national) et faire un bilan du mandat qui se conclura par de nouvelles élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre. Elles seront l’occasion pour vous de porter votre voix sur les listes présentées par le SNEP-FSU et la FSU pour faire valoir un syndicalisme combatif, intègre, exigeant. Cette action de vote sera un moment revendicatif pour contester le projet visant à remettre en cause le paritarisme pour éloigner vos élu-es de toutes les opérations de gestion qui vous concernent. Le vote SNEP-FSU et FSU, c’est donner de la force au collectif et au réseau de militant-es et d’élu-es sur l’ensemble du territoire, pour toujours mieux vous défendre et améliorer le métier !

180 JEUNES DE MOINS SUR LE TERRAIN, Perte sèche de 61 postes aux CAPEPS ?

C’est le bilan de la campagne de recrutement 2018 de ce nouveau gouvernement. Alors que les clignotants de la démographie scolaire dans le secondaire ne cessent d’être au rouge et que nous vivons une augmentation régulière des effectifs dans les classes qui s’avère mortifère pour la qualité des apprentissages, la baisse des recrutements dite « indolore » par le Ministre, prive aussi d’emploi 180 étudiants en STAPS ! (-170 CAPEPS externe, de 800 à 630 ; -10 Agrégation externe, de 50 à 40).

Mais, il aurait pu au moins utiliser les 61 postes non pourvus au CAPEPS réservé en autorisant des listes complémentaires pour l’Interne ou l’Externe (concours qui se sont déroulés après le Réservé) puisque ces postes étaient prévus au budget de l’EN. Mais tel n’a pas été le cas, affichant au passage, sa volonté, très loin des discours « ampoulés » faits aux enseignants sur le « je vous aime », « dites merci à vos professeurs... », etc. !

Le ministre Blanquer applique déjà, à la lettre les orientations de CAP 2022 :

- le moins de fonctionnaires en vissant les recrutements externes
- le plus de précarité, en n’ayant pas pourvu l’ensemble des postes ouverts au concours réservé. Mais aussi en réduisant le volume de TZR ! Le SNEP-FSU estime à 400 la baisse du nombre de TZR pour la rentrée 2018 !

C’est donc une rentrée toute « Macronienne » que nous allons vivre, en chantant dans la joie et la bonne humeur...

Dès la rentrée, les élus du SNEP-FSU et de la FSU seront à vos côtés :

- pour vous aider à dénouer les situations personnelles inacceptables causées, pour certains, par cette politique austéritaire et faire respecter vos droits,
- pour dénoncer cette politique générale d’austérité par laquelle, nous tous, élèves et enseignants, serons impactés et qui nécessitera des réactions collectives au rang desquelles un vote massif aux élections professionnelles de décembre, pour conforter cette bataille pour l’Emploi et contre la Précarité.

MUTATIONS, des perspectives pour tous ?

Le système de mutation déconcentré en 2 temps : Inter et Intra, mis en place en 1999 continue de produire ses effets pervers avec notamment la mutation en aveugle amenant des collègues à se trouver dans des situations compliquées bien qu’aillant obtenu le sésame pour intégrer l’académie tant désirée. Le SNEP-FSU à chaque niveau porte son exigence d’un retour à un mouvement national en un seul temps mais au-delà nous portons avec nos partenaires de la FSU (SNES et SNUJEP), une demande de rééquilibrage du barème pour permettre à tous d’avoir une perspective de mobilité dans des délais raisonnables car, jusqu’alors, les collègues sans situation particulière (Rapprochement de Conjoint, Handicap, éducation prioritaire et Centre des Intérêts Matériels et Moraux), se trouvent exclus du jeu. Grâce à nos interventions opiniâtres, depuis des années, la DGRH du ministère de l’Éducation Nationale a accepté d’ouvrir des discussions, reconnaissant enfin qu’il y avait un problème. Nous avons donc porté, avec conviction, nos propositions afin de voir mieux reconnue l’ancienneté de poste, seul élément de barème auquel peuvent prétendre tous les collègues. Situation des TZR, maintien du vœu préférentiel ont également été portés. Après la victoire obtenue l’an dernier avec la mise en place de la demande pour Autorité Parentale Conjointe, nous attendons du ministère que la Note de Service Mutations 2019 assure un réel rééquilibrage du barème pour offrir à chacun une perspective de mutation choisie. C’est l’aspiration que porte le SNEP-FSU et ses élu-es.